eurostat communiqué de presse

201/2015 - 17 novembre 2015

Semaine européenne des PME 2015

9 entreprises sur 10 dans l'UE employaient moins de 10 personnes

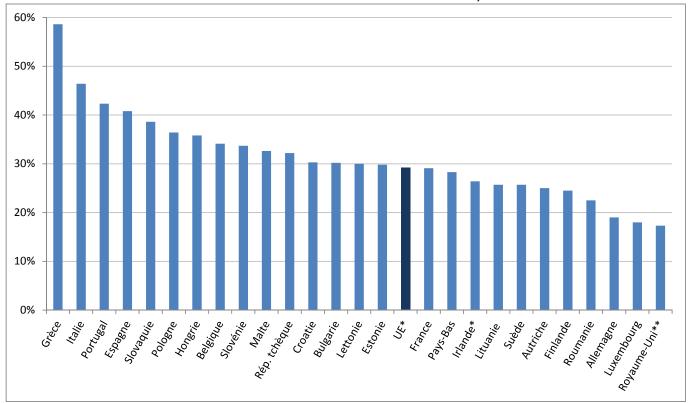
Plus de 1,6 million de nouveaux entrepreneurs individuels en 2012

Les micro-entreprises, ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME), sont considérées comme un moteur de l'économie de l'**Union européenne** (UE), créant des emplois et contribuant à la croissance économique. Sur les 22,3 millions d'entreprises que comptait en 2012 l'économie marchande non-financière de l'**UE**, une écrasante majorité (92,7%) étaient des micro-entreprises (de 0 à 9 personnes occupées) représentant 29,2% de l'emploi; 7,1% étaient des PME (de 10 à 249 personnes occupées) représentant 38,0% de l'emploi et 0,2% était de grandes entreprises (au moins 250 personnes occupées) représentant 33,0% des personnes occupées.

2,3 millions d'entreprises ont été créées en 2012 dans l'ensemble de l'**UE**. La plupart de ces entreprises (70,8%) n'employaient aucun salarié. Ces entrepreneurs individuels représentaient 46,9% du total des personnes occupées dans les entreprises nouvellement créées.

À l'occasion de la Semaine européenne des PME (du 16 au 22 novembre), qui vise à promouvoir l'esprit d'entreprise, **Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne**, publie des données sur les entreprises ventilées par classes de taille d'emploi, avec un accent tout particulier porté sur l'importance des micro-entreprises dans l'économie marchande de l'UE.

Part de micro-entreprises (moins de 10 personnes occupées) dans l'emploi total dans l'économie marchande non-financière, 2012



Données estimées

Les données du Danemark et de Chypre sont confidentielles.

^{**} Voir la note pays

Part de micro-entreprises la plus élevée en Grèce, la plus faible en Allemagne

Dans tous les États membres de l'UE, la grande majorité des entreprises de l'économie marchande non-financière étaient des micro-entreprises (moins de 10 personnes occupées), les taux les plus élevés étant enregistrés en **Grèce** (96,7%), en **Slovaquie** (96,5%), en **République tchèque** (96,0%), en **Pologne** et au **Portugal** (95,2% chacun), en **Italie** (94,9%) et en **France** (94,8%). La proportion de petites entreprises (de 10 à 49 personnes occupées) était inférieure à 10% dans tous les États membres, à l'exception de l'**Allemagne** (14,7%), de l'**Autriche** (10,9%), du **Luxembourg** (10,6%) et de la **Roumanie** (10,2%). C'est également dans ces quatre États membres qu'étaient observées les plus grandes proportions de moyennes entreprises (de 50 à 249 personnes occupées). S'agissant des grandes entreprises (au moins 250 personnes occupées), leur proportion était inférieure ou égale à 0,5% dans tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles.

Part de l'emploi la plus élevée dans les micro-entreprises en Grèce et en Italie

Dans la majorité des États membres de l'UE pour lesquels des données sont disponibles, les micro-entreprises constituaient le premier employeur, avec une proportion dans l'emploi supérieure à 40% dans plusieurs États membres d'Europe méridionale: **Grèce** (58,6%), **Italie** (46,4%), **Portugal** (42,3%) et **Espagne** (40,8%). À l'inverse, moins de 1 personne sur 5 travaillait dans une micro-entreprise au **Royaume-Uni** (17,3% – voir la note pays), au **Luxembourg** (18,0%) et en **Allemagne** (19,0%). Au niveau de l'**UE**, les grandes entreprises étaient le principal employeur (représentant 33,0% de l'ensemble des personnes occupées), suivies des micro-entreprises (29,2%), des petites entreprises (20,8%) et des moyennes entreprises (17,2%).

Entreprises dans l'économie marchande non financière par classe de taille, 2012

(sur la base du nombre de personnes occupées)

		prises	Nombre de personnes occupées							
	Total	dont (%)				Total	dont (%)			
	(milliers)	Micro (<10)	Petites (10-49)	Moyennes (50-249)	Grandes (> 250)	(milliers)	Micro (<10)	Petites (10-49)	Moyennes (50-249)	Grandes (≥250)
UE*	22 347	92,7	6,1	1,0	0,2	133 767	29,2	20,8	17,2	33,0
Belgique	566	94,2	4,9	0,7	0,2	2 718	34,1	20,3	15,7	29,9
Bulgarie	313	91,3	7,2	1,3	0,2	1 873	30,2	23,6	21,7	24,5
Rép. tchèque	1 007	96,0	3,2	0,7	0,1	3 522	32,2	18,3	19,3	30,2
Danemark	213	89,4	8,7	1,6	0,3	1 602	С	С	С	35,0
Allemagne	2 190	82,3	14,7	2,5	0,5	26 401	19,0	23,1	20,5	37,5
Estonie	58	89,7	8,3	1,7	0,3	394	29,8	24,6	23,8	21,9
Irlande*	147	89,0	9,0	С	С	1 097	26,4	23,3	С	С
Grèce	727	96,7	2,8	0,4	0,1	2 199	58,6	17,0	10,9	13,5
Espagne	2 385	94,5	4,8	0,6	0,1	10 923	40,8	19,6	13,5	26,1
France	2 882	94,8	С	0,7	С	15 496	29,1	С	15,3	С
Croatie	149	91,6	6,9	1,2	0,3	1 003	30,3	19,2	18,8	31,7
Italie	3 825	94,9	С	0,5	С	14 715	46,4	С	12,5	С
Chypre	46	92,3	6,5	1,1	0,1	225	С	С	21,6	С
Lettonie	92	90,2	8,0	1,5	0,2	574	30,0	25,1	23,7	21,2
Lituanie	142	90,6	7,6	1,5	0,2	836	25,7	25,7	24,8	23,8
Luxembourg	29	86,8	10,6	2,1	0,5	243	18,0	25,6	24,7	31,7
Hongrie	529	94,5	4,5	С	С	2 431	35,8	18,5	С	С
Malte	27	93,8	5,0	1,1	0,2	119	32,6	22,9	23,8	20,7
Pays-Bas	863	94,0	4,9	1,0	0,2	5 359	28,3	19,6	18,8	33,3
Autriche	308	87,1	10,9	1,7	0,3	2 671	25,0	23,9	19,2	32,0
Pologne	1 520	95,2	3,6	1,0	0,2	8 327	36,4	13,9	18,6	31,1
Portugal	793	95,2	4,1	0,6	0,1	2 943	42,3	20,8	С	С
Roumanie	426	87,5	10,2	1,9	0,4	3 838	22,5	22,4	21,4	33,6
Slovénie	120	94,2	4,7	0,9	0,2	574	33,7	18,6	20,0	27,7
Slovaquie	398	96,5	2,9	0,5	0,1	1 417	38,6	15,4	15,7	30,3
Finlande	226	91,8	6,8	1,1	0,3	1 458	24,5	20,9	17,6	37,0
Suède	662	94,6	4,5	0,8	0,2	3 025	25,7	С	С	34,6
Royaume-Uni**	1 704	88,9	9,2	1,5	0,3	17 785	17,3	19,4	16,3	47,0

Données estimées

Les totaux peuvent ne pas correspondre à 100% en raison des opérations d'arrondi. Les données sources sont consultables <u>ici</u>.



^{**} Voir la note pays

c Données confidentielles

Proportion la plus élevée de nouveaux entrepreneurs individuels en France

Avec 308 000 entreprises créées en 2012, la **France** était l'État membre de l'UE qui a enregistré le plus grand nombre de créations d'entreprises cette année-là, devant l'**Italie** (275 000), l'**Espagne** (248 000), le **Royaume-Uni** (242 000), l'**Allemagne** (238 000) et la **Pologne** (229 000). Dans l'ensemble de l'**UE**, 2,3 millions d'entreprises ont été créées en 2012.

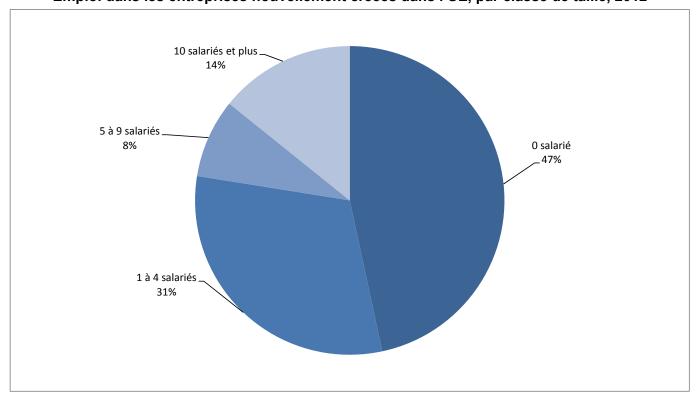
Comme on pouvait s'y attendre, dans la quasi-totalité des États membres de l'UE, la majorité des entreprises nouvellement créées ne comptait aucun salarié (entrepreneurs individuels). La plus grande proportion de créations d'entreprises sans aucun salarié a été enregistrée en **France** (92,3%), suivie à une certaine distance par la **Pologne** (86,9%), les **Pays-Bas** (86,4%) et la **République tchèque** (86,1%). Dans seulement trois États membres, la première classe de taille des entreprises nouvellement créées était, non pas les entrepreneurs individuels, mais les entreprises comptant de 1 à 4 salariés: le **Royaume-Uni** (où 80,5% des entreprises nouvellement créées employaient entre 1 et 4 personnes – voir la note pays), **Chypre** (67,7%) ainsi que la **Croatie** (47,7%). Dans l'**UE**, 70,8% des entreprises nouvellement créées n'avaient aucun salarié, 26,4% en comptaient entre 1 et 4, 1,9% entre 5 et 9, et 0,9% avait 10 salariés ou plus.

Dans les entreprises nouvellement créées, les entrepreneurs individuels sont la première source de création d'emplois

Parmi les États membres pour lesquels des données sont disponibles, les entrepreneurs individuels représentaient la plus grande part de l'emploi dans les entreprises nouvellement créées dans quatorze États membres. Ce fut notamment le cas en **France** (où les entreprises nouvellement créées sans aucun salarié représentaient 75,9% de l'emploi dans l'ensemble des entreprises nouvellement créées), en **République tchèque** (66,0%), aux **Pays-Bas** (63,8%), au **Portugal** (63,5%), en **Pologne** (63,1%), au **Danemark** (62,5%) et en **Belgique** (61,7%).

La plus grande part de l'emploi dans les entreprises nouvellement créées était assurée par les entreprises de 1 à 4 salariés dans neuf États membres, notamment à **Chypre** (53,6%), au **Royaume-Uni** (52,8% – voir la note pays) et en **Finlande** (50,0%). En **Croatie** (39,5%), en **Roumanie** (39,2%) ainsi qu'à **Malte** (32,9%), c'étaient celles comptant au moins dix salariés qui constituaient le plus grande part de l'emploi dans les entreprises nouvellement créées. Dans l'ensemble de l'**UE**, les entreprises sans aucun salarié comptaient pour 46,9% de l'emploi dans les entreprises nouvellement créées, les entreprises de 1 à 4 salariés pour 31,1%, celles de 5 à 9 salariés pour 8,3% et les entreprises d'au moins 10 salariés pour 14,3%.

Emploi dans les entreprises nouvellement créées dans l'UE, par classe de taille, 2012





Entreprises nouvellement créées dans l'économie marchande par classe de taille, 2012

	Nombre de créations d'entreprises					Nombre de personnes occupées dans les entreprises nouvellement créées				
	Total (milliers)	dont (en %) Par nombre de salariés				Total	dont (en %) Par nombre de salariés			
		0	1-4	5-9	≥10	(milliers)	0	1-4	5-9	≥10
UE*	2 315	70,8	26,4	1,9	0,9	3 500	46,9	31,1	8,3	14,3
Belgique	28	80,8	17,4	1,2	0,6	42	61,7	23,3	5,7	9,3
Bulgarie	42	63,7	32,5	2,4	1,4	70	31,3	38,0	9,7	21,0
Rép. tchèque	86	86,1	11,7	1,5	0,7	112	66,0	15,4	7,4	11,2
Danemark	24	81,8	17,3	0,8	0,1	21	62,5	30,3	5,5	1,7
Allemagne*	238	72,9	25,0	1,5	0,6	347	50,4	36,3	7,4	5,9
Estonie	9	67,8	29,9	1,6	0,6	12	51,8	31,5	7,8	8,9
Irlande*	13	81,2	17,8	0,7	0,3	11	51,9	34,1	5,0	9,0
Grèce	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Espagne	248	78,0	19,0	2,4	0,7	378	55,2	27,7	10,2	6,9
France	308	92,3	6,5	0,5	0,7	399	75,9	12,5	2,7	8,9
Croatie	12	45,5	47,7	4,3	2,6	34	16,3	34,4	9,9	39,5
Italie	275	76,1	22,1	1,2	0,7	354	53,2	27,2	6,4	13,1
Chypre	3	27,3	67,7	3,5	1,5	5	16,1	53,6	13,5	16,9
Lettonie	16	63,8	31,4	3,7	1,1	32	31,2	47,2	12,8	8,8
Lituanie	38	75,8	20,8	2,3	1,1	С	С	С	С	С
Luxembourg	3	55,1	39,0	4,3	1,6	5	23,0	43,9	15,5	17,7
Hongrie	45	52,1	44,6	2,1	1,2	74	33,1	38,8	8,3	19,8
Malte	2	78,6	17,9	2,1	1,3	3	30,0	26,4	10,7	32,9
Pays-Bas	64	86,4	11,2	1,3	1,0	89	63,8	15,8	6,8	13,7
Autriche	21	50,7	42,5	4,4	2,4	50	20,8	43,2	12,8	23,2
Pologne	229	86,9	11,3	1,2	0,7	340	63,1	17,6	5,7	13,6
Portugal	101	81,5	16,5	1,3	0,6	130	63,5	21,2	6,5	8,8
Roumanie	79	59,1	34,8	3,7	2,4	182	25,8	24,8	10,2	39,2
Slovénie	13	73,8	24,2	1,5	0,5	15	50,8	31,8	7,9	9,5
Slovaquie	43	63,5	34,9	1,0	0,6	54	50,0	34,0	5,1	10,9
Finlande	26	65,0	33,8	0,8	0,4	14	18,7	50,0	10,0	21,3
Suède	50	65,7	32,3	1,8	0,2	63	43,4	44,7	8,7	3,1
Royaume-Uni**	242	12,1	80,5	5,0	2,4	554	6,3	52,8	14,4	26,5

[:] Données non disponibles

Les totaux peuvent ne pas correspondre à 100% en raison des opérations d'arrondi.

Les données sources sont consultables ici.

Méthodes et définitions

Les sources des données sont les statistiques structurelles sur les entreprises ainsi que sur la démographie des entreprises d'Eurostat. Les statistiques structurelles sur les entreprises décrivent la structure, la gestion et les performances des entreprises, jusqu'au niveau d'activité le plus détaillé (plusieurs centaines de secteurs économiques). La collecte de données sur la démographie des entreprises couvre des variables qui expliquent les caractéristiques et la démographie de la population des entreprises. Les données sont principalement issues des répertoires d'entreprises.

Les données utilisées dans le présent communiqué de presse concernent l'année 2012 par souci d'exhaustivité et de cohérence, mais des données plus récentes sont disponibles dans la <u>base de données</u> dédiée d'Eurostat.



Données estimées

^{**} Voir la note pays

c Données confidentielles

Classes de taille d'entreprises: micro-entreprises = moins de 10 salariés; petites et moyennes entreprises = de 10 à 249 salariés; grandes entreprises = au moins 250 salariés. En outre, dans le présent communiqué de presse, on entend par «entrepreneurs individuels» les entreprises qui n'emploient aucun salarié.

Le nombre de personnes occupées comprend le nombre total de personnes travaillant dans l'unité considérée (y compris les propriétaires exploitants, les associés exerçant une activité régulière dans l'unité en question et les aides familiaux non rémunérés) et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle (c'est le cas, par exemple, des représentants de commerce, des livreurs ou des équipes de réparation et d'entretien). En sont exclus la main-d'œuvre mise à la disposition de l'unité par des entreprises de travail temporaire, les personnes effectuant des travaux de réparation et d'entretien dans l'unité observée pour le compte d'autres entreprises ainsi que les appelés du contingent.

Le **nombre de salariés** comprend les personnes travaillant pour le compte d'un employeur sur la base d'un contrat de travail et percevant une rémunération sous la forme d'un traitement, d'un salaire, d'émoluments, de gratifications, d'un salaire aux pièces ou d'une rémunération en nature. Appartiennent à cette catégorie les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, les grévistes et les travailleurs en congé de courte durée; tandis que les bénévoles ou les travailleurs en congé de longue durée en sont exclus.

L'économie marchande fait référence aux secteurs <u>NACE Rév. 2</u> suivants: industrie (sections B à E), construction (section F) et services (sections G à N, à l'exclusion des activités des sociétés holding - K64.2).

L'économie marchande non-financière est, à l'exclusion des services financiers et assurances (section K), l'ensemble de l'économie marchande, et comprend en sus la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques (division S95).

Une création d'entreprise correspond à la création d'une combinaison de facteurs de production avec la restriction qu'aucune autre entreprise n'est en fait impliquée. Les créations n'incluent pas les entrées survenues dans la population dues à des fusions, des dissolutions, des scissions ou des restructurations au sein d'un ensemble d'entreprises. De même, les entrées survenues dans une sous-population ne résultant que d'un changement d'activité ne sont pas incluses. On parle de création lorsqu'une entreprise part de zéro et commence réellement ses activités à partir de rien. Une création d'entreprise peut être considérée comme une création réelle d'entreprise si de nouveaux facteurs de production, notamment de nouveaux emplois, sont créés. Si une unité «dormante» est réactivée dans un délai de deux ans, cet événement n'est pas considéré comme une création réelle.

Note pays: Royaume-Uni

Les entreprises qui se trouvent sous le seuil de TVA ne sont pas tenues d'être enregistrées au Royaume-Uni. On estime à environ 750 000 le nombre d'entreprises non immatriculées. Il s'agit généralement d'entrepreneurs individuels, qui peut-être travaillent à temps partiel, n'emploient aucun salarié et enregistrent un faible chiffre d'affaires.

Plus d'informations

Site web de la Commission européenne consacré à la Semaine européenne des PME.

Base de données d'Eurostat sur les statistiques structurelles des entreprises.

Métadonnées d'Eurostat sur les statistiques structurelles des entreprises.

Métadonnées d'Eurostat concernant les statistiques sur la <u>démographie des entreprises</u>.

Publié par: Service de presse d'Eurostat

Vincent BOURGEAIS
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

ec.europa.eu/eurostat

Production des données:

Baudewina DIJKHUIS Tél: +352-4301-34 928 baudewina.dijkhuis@ec.europa.eu



Demandes média: Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

